

Entretien

LOI

Ordonnance sur la prévention des accidents, OPA Art. 32b Entretien des équipements de travail

Les équipements de travail doivent être entretenus conformément aux instructions du fabricant. Il convient à cet égard de tenir compte de leur destination et du site d'exploitation. Les résultats des opérations d'entretien doivent être consignés.

NORME

EN 1756-1-2021 Chapitre 7.4.2.4 Instructions de maintenance

Chaque hayon élévateur doit être livré avec des instructions d'entretien. Les instructions d'entretien doivent comprendre les éléments suivants:

- Informations sur la sécurité des composants qui accumulent de l'énergie, par exemple les ressorts;
- Nature et fréquence des examens et des corrections nécessaires:
 - contrôles réguliers, y compris contrôle de la présence et du fonctionnement de tous les dispositifs de sécurité;
 - contrôles exceptionnels, y compris contrôles selon l'annexe H (normative) après modifications ou réparations importantes.